

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

DNB

SCIENCES

**HISTOIRE GÉOGRAPHIE
ET ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE**

MATHÉMATIQUES

FRANÇAIS

ORAL

**ÉVALUATION
DU SOCLE**



EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ



À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet.**

Cette année, le brevet est **renforcé.**

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle.

Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points.

C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS

ÉPREUVE 1
FRANÇAIS
Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.
3 h | écrit | **100 POINTS**



ÉPREUVE 2
MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2 h | écrit | **100 POINTS**

ÉPREUVE 3
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...
2 h | écrit | **50 POINTS**

ÉPREUVE 4
SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1 h | écrit | **50 POINTS**



ÉPREUVE 5
ORAL
Chaque élève présente un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. | **oral individuel** | **100 POINTS**
ou
25 min. | **oral collectif** | **100 POINTS**

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800



+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN



LES ÉTAPES DU BREVET



à partir de novembre

Les élèves de 3^e
des établissements
publics et privés sous
contrat sont inscrits
au brevet par
l'intermédiaire des chefs
d'établissement

fin juin

Épreuves écrites
et orales

début juillet

Résultats
du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme
du brevet dans
le cadre d'une
cérémonie
républicaine

Tous les élèves en
situation de **handicap**
peuvent bénéficier
d'aménagements
pour passer les
examens.

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e,
DEVOIRS FAITS accompagne
les élèves volontaires dans leur
préparation au diplôme national
du brevet.

Toutes les énergies sont
mobilisées au service de
la réussite de tous les élèves !

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Ministère de l'Éducation nationale - novembre 2017

[Pour en savoir plus \(Eduscol\)](#)